

GUIDE 150 SUBSTANCES (AUTORÉACTIVES/SOUS CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE)

RISQUES POTENTIELS

INCENDIE OU EXPLOSION

- Une auto-décomposition, auto-polymérisation, ou auto-ignition peut être induit par la chaleur, une réaction chimique, la friction ou un impact.
- Une décomposition auto-accélérée peut avoir lieu si la « température de contrôle » spécifiée n'est pas maintenue.
- Ces substances sont particulièrement sensibles aux élévations de température. Au-dessus de leur « température de contrôle », elles peuvent se décomposer ou polymériser violemment et s'enflammer.
- Peut être allumée par la chaleur, par des étincelles ou par des flammes.
- Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.
- Certaines se décomposent explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.
- Peut brûler violement. La décomposition ou polymérisation peut s'auto-accélérer et dégager de grandes quantités de gaz.
- Les vapeurs ou poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

SANTÉ

- Le contact ou l'inhalation de cette substance, de ses vapeurs ou de ses produits de décomposition peut causer de graves blessures ou la mort.
- Peut produire des gaz irritants, toxiques et/ou corrosifs.
- Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent causer une contamination environnementale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- Éloigner les personnes non autorisées.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.
- Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant **lorsqu'il n'y a AUCUN RISQUE D'INCENDIE**.
- Les vêtements de protection pour feux d'immeuble offrent une protection thermique, mais n'offrent qu'une protection chimique limitée.

ÉVACUATION

Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 50 mètres pour les liquides et de 25 mètres pour les solides, autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement majeur

- Envisager une première évacuation d'une distance d'au moins 250 mètres dans toutes les directions.

Incendie

- Si une citerne, un wagon-citerne ou une citerne routière est impliquée dans un feu, ISOLER 800 mètres dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation pour 800 mètres dans toutes les directions.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

- La température de la substance doit être maintenue égale ou inférieure à la « température de contrôle » en tout temps.

Incendie mineur

- Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

- Inonder à distance la zone en feu avec de l'eau.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloigner les contenants non endommagés de la zone de feu.

Incendie impliquant des citerne, wagons-citerne ou citerne routières

• ATTENTION, LE CONTENANT POURRAIT EXPLOSER.

- Combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés.
- Refroidir les contenants longtemps après l'extinction de l'incendie avec des quantités abondantes d'eau.
- Se retirer immédiatement si le sifflement émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décoloré.
- TOUJOURS se tenir éloigné d'une citerne en contact direct avec les flammes.

DÉVERSEMENT OU FUITE

- NE PAS laisser la substance se réchauffer. Utiliser un agent de refroidissement tel que de la glace sèche ou de la glace (porter des gants de protection thermique). Si non-disponible ou si la manœuvre est impossible, évacuer immédiatement les environs.
- ÉLIMINER du site toute source d'ignition (ex : cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).
- Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
- Si sans risque, arrêter la fuite.

Petit déversement

- Ramasser avec une matière inerte, humide et non combustible en utilisant des outils antiétincelles propres et transférer dans des contenants en plastique non scellés pour en disposer plus tard.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
- NE PAS NETTOYER OU ÉLIMINER SAUF SOUS LA SUPERVISION D'UN SPÉCIALISTE.

PREMIERS SOINS

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».



Au Canada, un Plan d'intervention d'urgence (PIU) peut être requis pour ce produit.
Veuillez consulter le document d'expédition et/ou la section « PIU ».